

## INTRODUCTION AUX SÉRIES DE DONNÉES DE L'ACTA (ADULTES)

	<b>Enquête sur la santé et les limitations d'activités de 1991 (ESLA)</b>	<b>Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 (EPLA)</b>	<b>Enquête sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement de 1989 (ECLEUQ)</b>	<b>Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994 (EIAA)</b>	<b>Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Cycle 1.2 – Santé mentale et bien-être (2000 et 2002)</b>	<b>Enquête sur les jeunes en transition (EJT) et Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)</b>
<b>Quel genre d'enquête était-ce?</b>	L'ESLA était une enquête transversale (une enquête effectuée qu'une seule fois) axée sur les handicaps.	L'EPLA était une enquête transversale (une enquête effectuée qu'une seule fois) axée sur les handicaps.	L'ECLEUQ était une enquête transversale (une enquête effectuée qu'une seule fois) axée sur l'alphabétisation.	L'EIAA était une enquête transversale (une enquête effectuée qu'une seule fois) axée sur l'alphabétisation. Cette enquête a été effectuée au Canada et dans sept autres pays industrialisés.	Une enquête transversale (réalisée qu'une seule fois), dans ce cycle, l'ESCC était axée sur la santé mentale et le bien-être.	Une enquête transversale (réalisée qu'une seule fois), l'EJT était axée sur la collecte d'information sur les transitions de l'école au travail. L'enquête PISA était conçue afin de fournir de l'information au sujet des habiletés et des connaissances des jeunes de 15 ans. Cette enquête était axée sur l'alphabétisation.
<b>Qui était inclus dans l'enquête?</b>	L'ESLA incluait les adultes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces et 2 territoires (selon le recensement de 1991). L'enquête excluait la population habitant dans les communautés autochtones qui était incluse dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991.	L'EPLA incluait les adultes de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces et 2 territoires. L'enquête excluait la population habitant dans les communautés autochtones qui était incluse dans l'Enquête auprès des peuples autochtones de 1991.	L'ECLEUQ incluait les personnes de 15 à 69 ans vivant partout au Canada.	L'EIAA incluait tous les résidents de 16 ans et plus dans les ménages. L'enquête excluait les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les résidents d'institutions, les personnes vivant dans les réserves indiennes et les membres des Forces armées. Les résidents francophones de l'Ontario vivant dans des régions où moins de 20 personnes étaient francophones ont aussi été exclus.	Ce cycle de l'ESCC incluait les personnes de 15 ans et plus vivant dans toutes les provinces et dans tous les territoires. Des répondants ont été choisis individuellement pour faire en sorte qu'il y ait une représentation adéquate de jeunes (de 15 à 24 ans) et de personnes âgées (de 65 ans et plus). L'enquête excluait les populations vivant dans les réserves indiennes et dans certaines régions éloignées.	Ces enquêtes étaient axées sur les jeunes de 15 ans dans 1 000 écoles partout au Canada.

<b>Comment l'échantillon de l'enquête a-t-il été constitué?</b>	L'échantillon de l'ESLA a été constitué à partir des personnes répondant « oui » à une question ou plus sur les handicaps du questionnaire complet du recensement de la population de 1991 et d'un échantillon de personnes répondant « non » aux mêmes questions.	L'échantillon de l'EPLA a été constitué à partir des personnes répondant « oui » à une question ou plus sur les handicaps du questionnaire complet du recensement de la population de 2001.	L'échantillon de l'ECLEUQ a été choisi à partir de l'échantillon d'avril 1989 de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.	L'échantillon de l'EIAA a été constitué à l'aide de deux méthodes : le fichier du recensement de 1991 a été utilisé pour choisir l'échantillon de francophones de la province de l'Ontario et le fichier de l'échantillon de l'Enquête sur la population active a été utilisé pour choisir tous les autres répondants.	L'échantillon du Cycle 1.2 de l'ESCC a été choisi de l'Enquête sur la population active. Un répondant a été choisi au hasard dans chaque ménage identifié.	Des écoles précises partout au pays ont été choisies comme échantillon de l'EJT /PISA. Des personnes précises ont été choisies dans ces écoles.
<b>Quelle était la taille de l'échantillon?</b>	L'échantillon était d'environ 149 000 (35 600 ayant répondu « oui » et 113 400 ayant répondu « non »).	L'échantillon était d'environ 35 000.	L'ECLEUQ incluait un échantillon représentatif de 13 571 personnes.	L'échantillon de l'EIAA était composé de 63 000 logements, représentant environ 140 000 personnes. De celles-ci, 5 660 personnes ont été choisies pour participer à l'enquête.	L'échantillon total du Cycle 1.2 était de 36 984 personnes.	L'échantillon total était de 30 000 étudiants.
<b>Comment l'enquête a-t-elle été effectuée?</b>	Des entrevues téléphoniques ont été effectuées avec les répondants. Les réponses par procuration (une personne répondant pour une autre) étaient permises seulement lorsque la personne était incapable de répondre ou n'était pas disponible au cours de la période de l'enquête.	Des entrevues téléphoniques ont été effectuées avec les répondants. Les réponses par procuration (une personne répondant pour une autre) étaient permises seulement lorsque la personne était incapable de répondre ou n'était pas disponible au cours de la période de l'enquête.	Des entrevues en person-ne ont été effectuées à la résidence du répondant. On a aussi demandé aux répondants d'effectuer une série de tâches de lecture, d'écriture et de littératie. Les réponses par procuration (une personne répondant pour une autre) étaient perm-ises seulement lorsque la personne était incapable de répondre ou n'était pas disponible au cours de la période de l'enquête.	Des entrevues en person-ne ont été effectuées avec les répondants. Les réponses par procuration (une personne répondant pour une autre) étaient permises seulement lorsque la personne était incapable de répondre ou n'était pas disponible au cours de la période de l'enquête.	Le questionnaire a été administré à l'aide d'entrevues assistées par ordinateur. Les réponses par procuration (une personne répondant pour une autre) étaient permises seulement lorsque la personne était incapable de répondre ou n'était pas disponible au cours de la période de l'enquête.	Pour cette enquête, les jeunes et les directeurs d'écoles ont rempli des questionnaires et des entrevues téléphoniques ont été organisées avec les parents. Il y a aussi eu une évaluation de la compétence des jeunes en lecture, science et calcul à l'aide de livrets remplis par les sujets.